



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La promotion des transports publics déraille

Dégradation de l'offre ferroviaire et augmentation des tarifs font craindre un retard conséquent de la mise en œuvre du plan climat neuchâtelois, et particulièrement de son objectif opérationnel 5 « Favoriser le report modal vers les transports publics et la mobilité douce ». Alors que la jeunesse s'inquiète pour son avenir dans le contexte très incertain du dérèglement climatique, il n'est pas acceptable que les transports publics continuent à faire les frais d'une logique purement économique.

Les Vert·e·s s'inquiètent particulièrement des effets des nouveaux horaires CFF 2025 sur l'attractivité à la fois des transports ferroviaires mais aussi des Montagnes neuchâteloises. En marge des grandes lignes nationales, La Chaux-de-Fonds risque d'apparaître encore plus éloignée du Plateau romand qu'elle ne l'est en réalité. La qualité des correspondances à Neuchâtel, en direction de l'arc lémanique particulièrement, est donc un enjeu politique important pour La Chaux-de-Fonds et fera l'objet de la question [23.369](#) de **Marc Fatton**. De manière plus générale, **Jasmine Herrera** interrogera le Conseil d'Etat sur les démarches entreprises ces dernières décennies pour empêcher une telle déconfiture ([23.368](#)).

L'augmentation moyenne de 4,2% des tarifs d'Onde Verte suscite incompréhension et grogne au sein de la députation verte. **Fanny Gretillat** attend donc que le Conseil d'Etat se positionne officiellement sur les conséquences prévisibles de cette hausse sur la réalisation et la mise en œuvre du plan climat cantonal ([23.370](#)). Finalement, **Christine Ammann Tschopp** interviendra également pour questionner le Conseil d'Etat sur la contribution cantonale à Onde Verte, contribution susceptible d'atténuer l'augmentation tarifaire annoncée.

Dans ce contexte, le [postulat 23.126](#) de **Fanny Gretillat** et de **Jasmine Herrera** arrive à propos. Ce texte demande en effet au Conseil d'Etat d'évaluer l'intérêt d'élaborer de nouveaux instruments financiers, législatifs et stratégiques pour la mise en œuvre de sa politique cantonale de mobilité en vue de concrétiser les objectifs de neutralité carbone du plan climat neuchâtelois.

Neuchâtel, le 19 mai 2023